

IMPORTANT ET URGENT !

Objet : Offre unique pour les Chiropraticiens en matière d'assurance responsabilité professionnelle.

Cher(e) Docteur(e),

BONNE NOUVELLE!

Nous vous proposons un nouveau régime d'assurance responsabilité professionnelle négocié spécialement pour vous et ce, à des coûts dès plus concurrentiels.

De plus, dans ce nouveau régime, **tous vos actes antérieurs sont couverts pour la période débutant le 31 décembre 2002 jusqu'à la prise d'effet de votre nouveau régime.**

Plusieurs d'entre-vous, dans le cadre de votre pratique, avez des activités multi-disciplinaires, tel que : l'ostéopathie, la naturopathie, etc.

Notre nouveau régime d'assurance répond de façon spécifique à vos nouveaux besoins.

Cependant, le temps presse! **Le renouvellement de votre assurance responsabilité approche à grands pas, soit le 1^{er} janvier 2005.**

Nous avons mis en place spécialement pour vous, un service d'inscription abrégé. Sur réception de votre formulaire d'inscription **dûment rempli et attestant** qu'aucune plainte, verbale ou écrite, de négligence pour services professionnels rendus n'a été formulée contre vous aux cours des dernières années, **accompagné de votre paiement à l'ordre de P.R.A.T.I.C. 2000 inc.**, votre acceptation **s'effectuera** sans délai.

Afin de ne **pas interrompre** votre droit de pratique et dans le but de vous faciliter la tâche, nous **télécopierons votre certificat d'assurance, comme nous l'avons déjà fait pour plusieurs de vos confrères directement à votre ordre professionnel.**

Offre unique pour les Chiropraticiens en matière d'assurance responsabilité **professionnelle**.

Notre programme inclut les protections suivantes :

Assurance Responsabilité Professionnelle	
Limite par événement :	1 000 000\$
Limite annuelle :	3 000 000\$
Période de rétroactivité :	En date du 31 décembre 2002
Période de Protection :	1 ^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005
Franchise par événement :	500.00\$

Assurance responsabilité civile générale	
Limite par événement :	1 000 000\$
Franchise par événement :	aucune
Période de Protection :	1 ^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005

Tarification

Discipline :	Prime annuelle	Prime annuelle incluant taxe
Chiropraticien	425.00\$	463.25\$
Multidisciplinaire (Incluant Ostéopathe, Naturopathe etc...)	545.00\$	594.05\$

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez nous rejoindre aux numéros suivants :

Montréal : (514) 748-8953 POSTE 23, Extérieur : (800) 378-4987

VEUILLEZ LIBELLÉ VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE

P.R.A.T.I.C. 2000 INC.